

BCA USC COURTIER CRETEIL
9-11 rue Georges Enesco
Immeuble l'Expansion
94046 CRETEIL CEDEX
Téléphone : 09.77.42.78.91

Date du rapport : 22/04/2024 R
Référence BCA : 22 149 064
N° du Rapport : 0
Affaire :
Société :
Date de sinistre : 03/03/2024
N° de contrat : 011270922
N° de sinistre : 08590861-A08590861
Réf. émetteur : SIN0241569

RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons le rapport que nous avons établi au titre du sinistre en référence.
Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

VEHICULE : Voiture particulière	Genre : VP
.	Carrosserie : Cl
Immatriculation : GA-833-CP	En. : E
Marque : CITROEN	Puiss. : 4 CV
Modèle : C3 2016 C3 1.2 PureTech 12V	.
Type : M10CTRVP135Z820	Couleur : Blanc vernie
N° de Série : VF7 SXHMRV MT584352	
1ère mise en circ. le : 21/06/2021	
Kilométrage : 38 225 Km (relevé) / Km (retenu)	
PTAV : 0.98 T PTAC : 1.50 T	
Usures des pneus : AVG: 60%, AVD: 60% ARG: 50%, ARD: 50%	
Date de validité du contrôle technique : 21/06/2025	

Véhicule examiné avant travaux chez le réparateur le 02/04/2024 .

PIECES COMMUNIQUEES : Constat amiable (copie), Ordre de mission (original).

SINISTRE CONSTATE : choc avec un corps fixe

DOMMAGE IMPUTABLE : choc avec un corps fixe Choc à l'avant gauche à 315°

CONCLUSIONS EN REPARATION

Montant de la réparation : 5 031,64 € TVAC

Montant de l'expertise : 5 031,64 € TVAC

(4 193,05 HTVA)

Répartition des montants à régler

A charge assuré : 0,00 €

A charge assureur : 5 031,64 €

Véhicule Economiquement Réparable et Techniquement Réparable

Le véhicule entre dans le cadre de la procédure des Véhicules Endommagés (VGE, articles L 327-4 et L 327-5 du code de la Route), nous n'avons pas effectué le suivi de remise en conformité.
TVA récupérable = Non

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T
C	PROJECTEUR G G	561,87	1	2
CP	PARE-CHOCS AV	367,77	1	2
C	PORTE-MOYEU AV G G	307,25	1	2
C	FEU DIURNE G G	289,29	1	2
C	BERCEAU MOTEUR	280,91	1	2
C	PQE TRANSMISSION AV G ECHANGE STANDARD G	278,62	1	2
CP	AILE AV G G	206,73	1	2
C	AMORTISSEUR AV G G	141,31	1	2
C	PARE-BOUE AV G G	92,46	1	2
C	PQE BRAS DE SUSPENSION AV G EUROREPAR G	90,15	1	2
F	GEOMETRIE	80,00	1	2
C	PQE BIELLETTE G DE DIRECTION EUROREPAR G	74,02	1	2
C	JANTE AV G G	72,72	1	2
C	PQE ROTULE G DE DIRECTION EUROREPAR G	64,90	1	2
C	FIXATION D'AILE AV G G	51,01	1	2
C	ENJOLIVEUR DE ROUE AV G G	50,31	1	2
F	LECTURE DES CALCULATEURS	50,00	1	2
F	(SUIVI VE) CONTRÔLE TECHNIQUE PARTIEL	50,00	1	2
C	SUPPORT AV D'AILE AV G G	48,33	1	2
C	LOT DE SUPPORTS DE PARE-CHOCS AV	44,57	1	2
C	PQE BIELLETTE G DE BARRE ANTI-ROULIS AV G	30,12	1	2
C	AGRAFES	7,00	1	2
F	ERD	5,00	1	2
T	PROJECTEURS G, D REGLAGE		1	2
D	LOT DE PROJECTEURS ANTIBROUILLARD DEPOS		1	2
R	PORTE AV G REMISE EN ETAT G		1	2
P	PORTE AV G PEINTURE CLASSE 2 G		1	2
D	POIGNEE EXTERIEURE DE PORTE AV G DEPOSE G		1	2
D	RETROVISEUR G DEPOSE/POSE G		1	2
T	BOITE DE VITESSES VIDANGE		1	2
T	ESSAI SIMPLE SUR ROUTE CONTROLE		1	2
P	PEC Peinture choc 1		1	2

MAIN D'OEUVRE

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	9.0			
Redressage		3.0		
Total Heures	9,0	3,0		6.0
Taux Horaire	52,50	52,50	52,50	52,50
Forfait	185,00			

MONTANTS

MAIN D'OEUVRE		1 130,00
PIECES	(tva 20,00%)	3 059,34
INGREDIENTS DE PEINTURE	(37,40 €/H)	224,40
TOTAL HTVA		4 413,74
REMISE SUR TOTAL	(5,00%)	- 220,69
MONTANT DE LA REPARATION TVAC (1)		5 031,64

MONTANT DE L'EVALUATION(1)

5 031,64

DUREE NORMALE DES TRAVAUX

3 jours

REGLEMENT DIRECT AU REPARATEUR

MONTANT A CHARGE ASSURÉ

0,00 €

MONTANT A CHARGE ASSUREUR (1)

5 031,64 €

Tableau des critères qui ont conduit à initier la procédure VGE :

Critère(s)	Pièce(s) dangereuse(s)	Déficience(s)
Direction	Biellettes	Déformation importante
Liaisons au sol	Berceau	Déformation importante
Liaisons au sol	Eléments de suspension	Déformation importante
Liaisons au sol	Jantes	Déformation importante